



CPF • France Travail • OPCO • Régions • Alternance

SOMMAIRE

01	Introduction	3
02	Le CPF	4
03	France Travail	7
04	OPCO Mobilités	10
05	Alternance	13
06	Aides régionales	15
07	TNS et indépendants	17
08	Dispositifs spécifiques	18
09	Tableau comparatif	19
10	Guide pas-à-pas	20
11	FAQ	21
12	Contact	22

Introduction

Le transport et la logistique recrutent massivement. Chaque année, **50 000 postes** restent vacants. Le coût des formations constitue souvent un frein majeur.

Ce guide décrypte tous les dispositifs de financement accessibles en 2025.

Solutions disponibles

- **CPF** : Jusqu'à 5 000€ ou 8 000€ sur votre compte
- **France Travail** : Aides complémentaires pour demandeurs d'emploi
- **OPCO Mobilités** : Prise en charge pour les entreprises du transport
- **Régions** : Aides spécifiques selon votre territoire
- **Alternance** : Formation rémunérée et 100% financée

Notre engagement

ECF Pro Conduite vous accompagne dans **toutes vos démarches**.

→ Découvrons ensemble chaque dispositif

Le Compte Personnel de Formation

Le CPF est votre **droit individuel à la formation**. Chaque année travaillée crédite votre compte.

Fonctionnement

- **500€ par an** pour un temps plein
- **800€ par an** pour les moins qualifiés
- Plafond de **5 000€ ou 8 000€**

Formations éligibles au CPF

- Permis C (poids lourd)
- Permis CE (super lourd)
- Permis D (bus/car)
- FIMO / FCO
- Titre professionnel conducteur

Reste à charge

Depuis 2024, une participation de **100€** est demandée (sauf exceptions).

→ moncompteformation.gouv.fr

Optimiser son CPF

Abondements possibles

- **France Travail** : complément automatique si CPF insuffisant
- **Employeur** : accord d'entreprise
- **OPCO** : selon accords de branche
- **Région** : dispositifs complémentaires

Démarche pratique

1. Créez votre compte sur moncompteformation.gouv.fr
2. Vérifiez votre solde disponible
3. Recherchez « ECF Pro Conduite »
4. Sélectionnez la formation
5. Validez votre inscription

Points d'attention

- Délai de **11 jours ouvrés** minimum
- Formation **certifiante** requise
- Conservez vos justificatifs

Récapitulatif CPF

Situation	Crédit annuel
Temps plein	500€/an
Peu qualifié	800€/an
Temps partiel (>50%)	Prorata
Demandeur d'emploi	Droits conservés

Profil	Plafond
Droit commun	5 000€
Peu qualifié (< Bac)	8 000€

Astuce : Combinez CPF + autres dispositifs = 100% financé

France Travail

France Travail (ex-Pôle Emploi) propose plusieurs dispositifs pour les demandeurs d'emploi.

L'AIF - Aide Individuelle à la Formation

L'AIF finance **le reste à charge** après mobilisation du CPF :

- Complément si CPF insuffisant
- Prise en charge des frais annexes
- Validation par votre conseiller

La POE - Préparation Opérationnelle à l'Emploi

Formation **avant embauche** avec promesse de contrat :

- Durée : 400h maximum
- Rémunération maintenue
- Embauche garantie à l'issue

L'AFPR - Action de Formation Préalable au Recrutement

- Formation courte (jusqu'à 400h)
- Avant un CDD de 6 à 12 mois
- Prise en charge complète

La POEI collective

- Formations groupées sur métiers en tension
- Transport particulièrement concerné
- Taux de placement élevé

Démarches

1. Inscription France Travail
2. Projet professionnel transport validé
3. Demande AIF via conseiller
4. Validation du devis formation

Récapitulatif France Travail

Dispositif	Durée max	Condition
AIF	Variable	Complément CPF
POE	400h	Promesse embauche
AFPR	400h	CDD 6-12 mois

Votre conseiller est clé

Le conseiller France Travail valide et accompagne vos demandes. Préparez votre projet avant le rendez-vous.

OPCO Mobilités

OPCO Mobilités est l'opérateur de compétences du **transport et de la logistique**.

Missions

- Financement des formations des salariés
- Accompagnement des entreprises
- Développement de l'alternance

Formations financées

- FIMO / FCO obligatoires
- Permis professionnels (C, CE, D)
- Titres professionnels
- Formations continues

Plan de développement des compétences

Pour les salariés d'entreprises du transport :

- Prise en charge selon barèmes
- Formations sur temps de travail
- Maintien de salaire

Pro-A (reconversion)

Dispositif pour les salariés en reconversion :

- Alternance formation/travail
- Durée : 6 à 12 mois
- Qualification supérieure visée

Pour les entreprises

- Cotisation formation obligatoire
- Accompagnement gratuit
- Diagnostic des besoins

Barèmes de prise en charge 2025

Formation

FIMO Marchandises

FCO

Permis C/CE

Titre Pro

Prise en charge

Jusqu'à 100%

Jusqu'à 100%

Variable

Selon durée

Contact OPCO Mobilités

www.opcomobilites.fr

Service entreprises : 01 53 02 15 15

L'Alternance

L'alternance combine **formation et emploi**. Deux contrats possibles :

Contrat d'apprentissage

- Age : 16 à 29 ans (sans limite si RQTH)
- Durée : 6 mois à 3 ans
- Rémunération : 27% à 100% du SMIC
- Formation **100% financée**

Contrat de professionnalisation

- Sans limite d'âge pour demandeurs d'emploi
- Durée : 6 à 12 mois (24 mois si accord)
- Rémunération : 55% à 100% du SMIC
- Prise en charge OPCO

Avantages de l'alternance

Pour vous

- Formation gratuite
- Salaire garanti
- Expérience pro
- Diplôme reconnu

Pour l'entreprise

- Aides à l'embauche
- Formation adaptée
- Fidélisation
- Exonérations

Aide exceptionnelle 2025

6 000€ pour l'employeur la 1ère année (contrats signés avant 31/12/2025).

Aides Régionales

Chaque région propose des **dispositifs spécifiques** pour la formation professionnelle.

Île-de-France

- Aide individuelle régionale (AIR)
- Chèque formation
- Programme régional de formation

Auvergne-Rhône-Alpes

- Pass'Région Formation
- Aides sectorielles transport

Autres régions

- **Occitanie** : Qualif Pro
- **Nouvelle-Aquitaine** : Parcours Métier
- **Grand Est** : Chèque Formation
- **Hauts-de-France** : Proch'Emploi

Comment bénéficier ?

1. Vérifiez votre éligibilité (résidence)
2. Contactez le Conseil Régional
3. Déposez un dossier complet
4. Attendez la validation

ECF Pro Conduite vous aide à identifier les aides de votre région

Travailleurs Indépendants en INS

Les travailleurs non salariés ont aussi droit à la formation.

Le FAF (Fonds Assurance Formation)

- AGEFICE pour commerçants
- FAFCEA pour artisans
- FIFPL pour libéraux

Conditions

- Être à jour des cotisations
- Formation en lien avec l'activité
- Demande préalable obligatoire

Montants indicatifs

- Plafond annuel variable (1 500€ à 3 000€)
- Prise en charge selon barèmes

Renseignez-vous auprès de votre FAF

Dispositifs Spécifiques

PTP - Projet de Transition Professionnelle

Pour les **reconversions** :

- Maintien du salaire
- Prise en charge intégrale
- Accompagnement Transitions Pro

AGEFIPH

Pour les personnes en **situation de handicap** :

- Aides spécifiques
- Aménagements possibles
- Accompagnement renforcé

FNE-Formation

Pour les salariés en **activité partielle** :

- Prise en charge État
- Formations qualifiantes

Tableau Comparatif

Dispositif	Public	Financement
CPF	Tous	Personnel
AIF	DE	France Travail
OPCO	Salariés	Entreprise
Alternance	Tous	OPCO + État
Régions	Résidents	Conseil Régional
PTP	Salariés	Transitions Pro

DE = Demandeur d'emploi

Plusieurs dispositifs sont cumulables !

Guide Pas-à-Pas

Étape 1 : Évaluez votre situation

- Salarié, demandeur d'emploi, indépendant ?
- Vérifiez votre solde CPF

Étape 2 : Identifiez les financements

- Consultez ce guide
- Contactez ECF Pro Conduite

Étape 3 : Montez votre dossier

- Rassemblez les justificatifs
- Remplissez les formulaires

Étape 4 : Suivez votre formation

- Respectez les dates
- Validez vos acquis

Nous vous accompagnons à chaque étape

Questions Fréquentes

Puis-je cumuler plusieurs aides ?

Oui, CPF + AIF + aides régionales sont souvent cumulables.

Combien de temps pour obtenir un permis C ?

Environ **140 heures** de formation + examens.

Le CPF suffit-il pour financer ma formation ?

Cela dépend de votre solde et de la formation choisie. Des compléments existent.

Suis-je rémunéré pendant la formation ?

- Salarié : maintien de salaire
- DE : allocation formation
- Alternance : salaire garanti

Contactez-nous

ECF PRO CONDUITE

Votre partenaire formation transport

Adresse

8 Route de Corbeil 91230 Montgeron

Téléphone

01 89 71 26 01

Email

contact@ecf-proconduite.com

Horaires d'ouverture

Lundi - Jeudi : 9h00 - 18h00 Vendredi : 9h00 - 17h00

www.ecf-proconduite.com